

Éléments pour le prêt gratuit de vélos à assistance électrique aux habitants du Pnr du Haut-Languedoc

Le prêt et son objectif

L'objectif de cette action est de permettre à l'emprunteur de tester l'utilisation d'un vélo ou VTT à assistance électrique en substitution à certains déplacements effectués en voiture, afin qu'il puisse, à l'issue du prêt, avoir les éléments de décision justifiant ou non l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Le prêt est d'une semaine (du lundi au lundi) et n'est pas renouvelable.

Durée du prêt des vélos aux communes/intercommunalités : 1 à 3 mois suivant les demandes

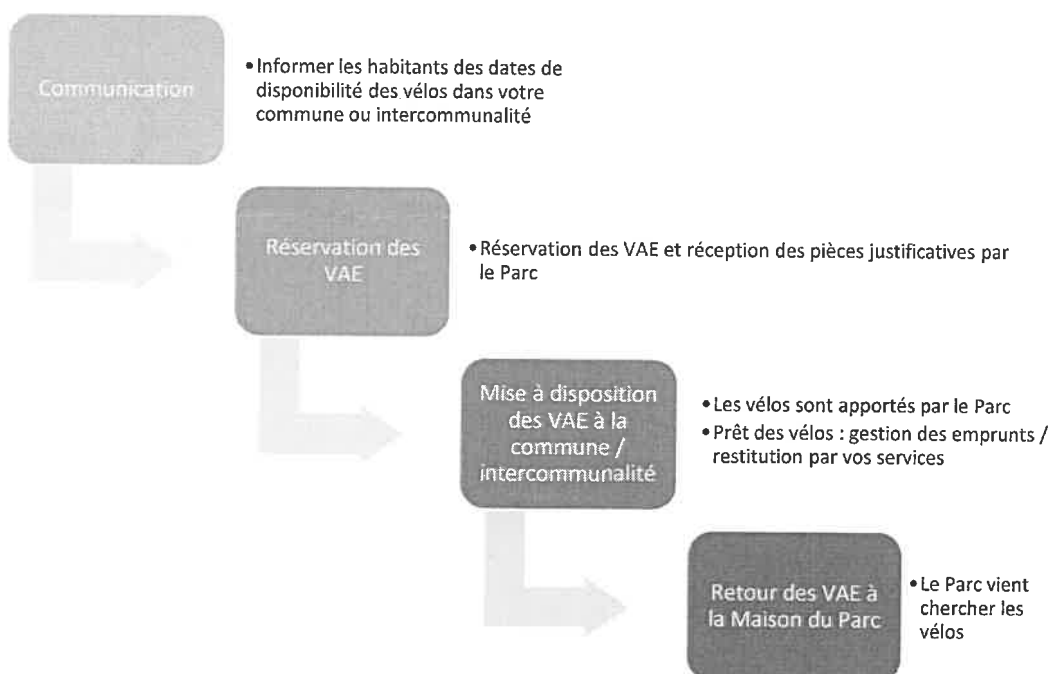
Les conditions du prêt

Le prêt est gratuit mais il est demandé les pièces suivantes aux emprunteurs :

- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile,
- une assurance de responsabilité civile,
- un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public de 1000 euros (non encaissé)
- la signature de la Convention de prêt.

Le Pnr du Haut-Languedoc continuera de gérer les pièces justificatives et les chèques de caution (nécessité de réaliser une extension de régie) ainsi que le calendrier des réservations.

Organisation :



🚲 Gestion des réservations : prêt / restitution

Les prêts s'effectuent du lundi après-midi au lundi matin :

- Lundi matin : restitution des vélos
- Lundi après-midi : emprunt des vélos

Besoin : il est nécessaire qu'une personne soit présente pour effectuer l'état des lieux du vélo avec l'emprunteur (prêt et restitution) et donner les clés du vélo.

🚲 Les outils de communication

Nous disposons de trois cartes postales pour promouvoir l'action. Ces illustrations peuvent également être imprimées aux formats A3 ou A4 sous forme d'affiche :



🚲 Contact



Amélie FOURNIÉ

Chargée de mission mobilité et gaspillage alimentaire

Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Parc naturel régional du Haut-Languedoc

1 Place du Foirail - BP.9 - 34220 Saint-Pons-de-Thomières

Tél. : 04 67 97 38 22 - Fax : 04 67 97 38 18

www.parc-haut-languedoc.fr

mobilite-alimentation@parc-haut-languedoc.fr